



Signataire : Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 1^{er} octobre 2026

Question écrite urgente

Démantèlement des médias romands, démocratie en danger ?

L'annonce de la suppression de 14 postes sur 74 chez Ringier est un nouveau coup de tonnerre dans la presse romande. Ces suppressions interrogent d'autant plus que Ringier annonçait en mai un bénéfice opérationnel de 120,3 millions de francs pour 2025, soit son meilleur résultat en dix ans après 2021. Cette nouvelle restructuration s'inscrit dans une succession de coupes qui affaiblissent progressivement le paysage médiatique romand. Cela a également un impact fort sur la couverture de l'actualité à Genève et pour la visibilité de notre région et son attractivité.

Cette érosion constante des rédactions, des emplois et des compétences journalistiques est préoccupante pour la diversité de l'information, particulièrement le débat démocratique. Derrière ces suppressions, ce sont des emplois, des compétences et une connaissance du terrain qui disparaissent.

Ringier avait déjà supprimé 55 postes au niveau national en 2024. D'autres groupes connaissent la même dynamique : Tamedia a annoncé la disparition des éditions papier de 20 Minutes et plusieurs dizaines de suppressions de postes, accompagnées d'un rapprochement entre rédactions romandes et alémaniques. La RTS relève également une dynamique comparable au sein de la SSR. Des postes seraient menacés au sein de la TDG et l'existence même du journal mise en cause par Tamedia. Ce groupe continuant par ailleurs à faire de faramineux bénéfices.

Les journaux GHI et Lausanne Cités s'arrêteront en décembre à moins d'être sauvés par un repreneur.

Cette érosion progressive réduit les moyens consacrés au travail journalistique, affaiblit l'ancrage local des rédactions et menace à terme la

diversité des voix et des sujets traités. Moins de journalistes sur le terrain, c'est moins de capacité à enquêter, à suivre durablement les enjeux locaux et à faire vivre une information indépendante et pluraliste.

Cette évolution constitue un enjeu démocratique crucial. Il est fondamental que les emplois locaux puissent être sauvés. Le Conseil d'Etat doit s'impliquer davantage pour préserver la presse locale, garante d'une information de qualité.

Le Conseil d'Etat est dès lors invité à répondre aux questions suivantes :

- *Le Conseil d'Etat peut-il chiffrer les pertes financières auxquelles le canton s'expose s'il devient un « désert médiatique » ?*
- *Le Conseil d'Etat a-t-il envisagé de traiter la production journalistique indépendante comme un segment du domaine culturel (pouvant donc être aidé à ce titre), ou de tout domaine pouvant recevoir des aides ?*
- *Le Conseil d'Etat dispose-t-il d'un état des lieux ou de données sur les modalités d'une aide aux médias systématique ?*
- *Quels sont les dangers que court une population désinformée ?*
- *Le Conseil d'Etat va-t-il sortir de sa réserve pour condamner fermement tout démantèlement de la presse ?*
- *Le Conseil d'Etat va-t-il intervenir auprès des groupes Ringier et Tamedia afin d'avoir des garanties claires sur le maintien de l'autonomie rédactionnelle des journaux et le non-licenciement des employées et employés ?*